

**AMICALE NATIONALE
DES CHASSEURS A PIED**



BULLETIN TRIMESTRIEL

N° 104 de notre

Bulletin de Contact

Patriotisme

Janvier 99

Solidarité

Altruisme

Tradition

Humour

ESPRIT CHASSEUR

Fidélité

Courage

Amitié

Sommaire

Page 2	Le Mot du Président
Page 3	Deux ans déjà le Caporal Olivier Gossye
Page 4	Cotisation 1999
Page 5	Assemblée générale et banquet du 13 mars
Page 8	Dons pour notre Musée
Page 10	Dates à retenir en 1999
Page 11	Stèle commémorative à BEAUWELZ
Page 11	Nouvelles des Chasseurs Français
Page 12	Challenge ANCAP-Cpl GOSSYE
Page 13	La fortification: les nouveaux forts de Liège
Page 24	L'humour
Page 25	Le coin de la philatélie
Page 29	Ceux qui nous quittent



Le mot du président

Chers Chasseurs et Chasseresses.

Lorsque paraît le présent Cor de Chasse, les brumes des fêtes de fin d'année se seront sans doute dissipées.

C'est donc avec un peu de retard que je vous présente à toutes et à tous mes vœux les meilleurs pour vous et vos familles.

S'il faut concrétiser ces vœux je vous dirai que je vous souhaite une bonne santé : la santé est un capital essentiel.

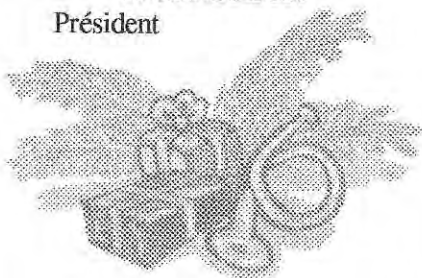
Je vous souhaite de la joie en famille : la famille est une valeur essentielle pour l'équilibre social .

A l'amicale je souhaite d'être un lieu d'amitié : l'amitié est un puissant moyen de lutte contre la solitude et la déprime.

A notre pays je souhaite de continuer à s'appeler Belgique : dire aujourd'hui que l'union fait la force peut paraître ringard. Et pourtant l'union est aussi une valeur.

Bonne année 1999 chers amies , chers amis et que reste bien vivant l'esprit chasseur.

L. CHASSEUR
Président



Deux ans déjà ! Le Caporal Olivier GOSSYE.

Ce Dimanche 31 Janvier 1999 se déroulera à FLENU près de MONS une cérémonie commémorant la mort à VUKOVAR du Caporal Olivier GOSSYE de la Cie QG - 2 Ch, abattu par un tireur isolé le 31 Janvier 1997. Le Drapeau du 2^e Chasseurs sera présent.

Déroulement de la cérémonie

A l'Église de FLENU

0945 Hr : Mise en place et accueil

1000 Hr : Messe

1105 Hr : Formation cortège vers le cimetière

Au cimetière de FLENU

1115 Hr : Mise en place

1120 Hr : Discours et dépôt de fleurs

1130 Hr: Dislocation

Le verre de l'amitié sera offert par la Cie QG - 2Ch

TRANSPORT

Un bus militaire gratuit sera en place à 0800 Hr à la caserne TRESIGNIES et assurera le transport aller et retour des participants (retour prévu vers 1330 Hr)

Inscription pour le bus



A renvoyer d'URGENCE au Musée des Chasseurs Caserne TRESIGNIES. 6000 Charleroi

CEREMONIE A FLENU le 31 Janvier 1999

Je souhaite réserver..... place(s) dans le bus militaire qui quittera la Caserne TRESIGNIES à 0815 Hr précises

NOM:Téléphone:

ADRESSE:

ATTENTION

Vous trouverez dans le présent COR DE CHASSE
2 virements

- Un pour le règlement de votre cotisation 1999
- Un pour votre participation au banquet de l'Assemblée Générale

COTISATION 1999

La cotisation annuelle dont le montant inchangé s'élève à 250 FB minimum est à payer dans les meilleurs délais à l'aide d'un des deux virements se trouvant dans cette revue.

Nous prions de ne pas trop tarder, car, pour le trésorier cela fait désordre



Générale de Banque

Assemblée Générale 1999 et Banquet

Ou ?

Ecole de la Garenne
Rue de Lodelinsart à CHARLEROI
(voir plan en annexe)

Quand ?

13 Mars 1999

1100 Hr – Assemblée Générale

1230 Hr – Banquet

Combien ?

Pour le banquet

Adulte : 950 francs
Enfant (-12 ans) 500 francs

A verders au CCP N° 000-0199352-17
De A.N.C.A.P.
Try des Marais, 144
5651 TARCENNE

AU PLUS TARD
pour le 25 février 99
Avec mention banquet

Ordre du jour de l'Assemblée Générale 1999 (1100 Hr)

Accueil et introduction (Président)
Approbation du compte-rendu du de l'A.G, 1998
Compte-rendu des activités 1998 (secrétaire)
Situation financière au 31 Décembre 1998 (Trésorier)
Prévisions budgétaires 1999 (Trésorier)
Calendrier des activités 1999 (Président)

Renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration

*Membres sortants et rééligibles:

Messieurs BERTRAND, LAMBOTTE, ROLAND, DUCHENE,
LOVERIUS, DELVOSAL, DUMONT, HENRIET

*Démissionnaire: Mr DERWEDUWEN

*Les candidatures au C.A. sont attendues au siège de l'ANCAP pour le 25
Février 1999 au moyen du formulaire ci-joint

Election du nouveau Président

*Les candidatures au poste de Président sont attendues au siège de l'AN-
CAP pour le 25 Février 1999 au moyen du formulaire ci-joint.

Procuration

Si vous êtes empêché de participer à l'Assemblée Générale, il vous est loi-
sible de vous faire représenter par un membre en règle de cotisation en
adressant la procuration ci-jointe au siège de l'ANCAP au plus tard le 10
mars 1999.

Banquet à 12.30 Hr

Nous vous proposons comme menu:



Merci de bien vouloir nous renvoyer votre bulletin de participation ci-joint et votre virement ci-atmexé **AVANT le 25 Février 1999**. L'ANCAP a besoin de votre participation.

En 1997, 297 ! En 1998, 297 !

Aidez-nous à dépasser les 300 en 1999. Nous comptons sur vous.

Monsieur Luc CHASSEUR
Président de l'ANCAP
Caserne Trésignies
Bd Général Michel 1 b
6000 CHARLEROI

Monsieur le Président,

OBJET : Candidature au conseil d'administration (CA) ou à la Présidence
de l'ANCAP

Je soussigné (1)

domicilié rue N° boîte

Code postal Localité

pose ma candidature comme Président de l'ANCAP ou membre du C.A.
de l'ANCAP

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments
"Chasseur"

(sé)

(1) NOM – prénom

Monsieur Luc CHASSEU
Président de l'ANCAP
Caserne Trésignies
Bd Général Michel 1 b
6000 CHARLEROI

PROCURATION

Je soussigné

domicilié rue N° boîte

Code postal Localité

* à Mr(1)

* à une personne désignée par le président (2)

Pour me représenter lors de l'AG de l'ANCAP le 13 mars 1999

(sé)

(1) NOM – prénom

(2) Cochez ce qui convient

BANQUET DU 13 mars 1999

INSCRIPTION

**à renvoyer le plus tôt possible et
au plus tard pour le 25 février 1999**

à

Monsieur Georges LOVERIUS
Try des Marais, 144
5651 TARCIEUNE

NOM :

Adresse :

.....
.....

J'assisterai au banquet du samedi 13 Mars 1999

Je serai accompagné de personnes

Je verse la somme de..... x 950 Frs – Adultes

..... x 500 Frs – Enfant en dessous de 12 ans

au

CCP – 000-0199352-17
ANCAP
Try des Marais, 144
5651 TARCIEUNE

IMPORTANT

Je désire être placé à la table de

VENANT DE BRUXELLES - MONUMENTS - MARIEN

AUTOROUTE A 54

SUIVRE FLECHAGE

A.N.C.A.P.

CHATELET
GILLY
LODELINSART

IMPORTANT - SORTIE 26



CHAUSSEE DE

LODELINSART

CHATELET

CHATELET
GILLY

CHAUSSEE DE BRUXELLES

00

RUE DE
LODELINSART

INTERDIT

SENTELAAR
RUISSEAU

GARENNE
PARKING
GARDE
ANCAP
GARENNE

GARENNE

RUE DE LODELINSART

PARKING NON GARDE

RUE DE LODELINSART

VERS BRUXELLES

VERS LODELINSART

SUIVRE FLECHAGE
A.N.C.A.P.

ROND-POINT
HIERNAUX
MARSUPIAMI

GRAND RUE

RING
CHALLEROI
NORD

VENANT DE CHALLEROI

RUE DRIEN

SPORTING



Dons pour le Musée

Madame MAHY, veuve de, Monsieur Paul MAHY, Caporal milicien Classe 36 au 2^e Chasseurs nous a remis le carnet de chiffrement utilisés pour les transmissions , un gobelet de la tenue de Campagne et les convocations de son mari au bureau de recrutement .

Madame MAHY a bien voulu nous relater les événements que son mari a vécu pendant le PPR 38 (Pied de paix renforcé) et durant le jour même de la déclaration de guerre.

Monsieur Michel DOTHEE, fils de Monsieur Léon DOTHEE volontaire de guerre de la 5^e Brigade MERCKEM nous a confié un carnet de croquis humoristiques "Nos gâs d'Irlande" dont les dessins sont dûs à Monsieur Robert SLAGMEULDER, membre de notre amicale.

Monsieur Patrick REUL , 1 Sgt (R) à la Cie B du Regt Territorial de Chasseurs de la Province du Hainaut, après nous en avoir fourni la photocopie, nous offre l'exemplaire original de l'ouvrage du Capt RIFFONT "La vie d'un Régiment belge pendant la guerre 1914-1918" qui traite des combats du 1^{er} Chasseurs à Pied à Liège, Anvers, et dans les différents secteurs de l'YSER ,

Le Sous-Lieutenant Christel HUBERT de la 134^e Promotion Toutes Armes nous a offert un exemplaire de sa thèse "de CHARNOY à CHARLEROI - Trois siècles d'Histoire Militaire"

Avec tous nos remerciements.



MITRAILLEURS MAXIM 2 Ch à LOMBARDSIJDE
AU 10 MAI 1940

Nous adressons nos plus vifs remerciements à notre ami Monsieur Richard VANHAVER, Caporal classe 38, Chef de pièce à la 12^e Cie pour la précision des renseignements fournis dans ses deux lettres et relatifs à la période de tir à LOMBARDSIJDE interrompue par l'alerte réelle du 10 Mai 1940

Nous associons à ces remerciements notre ami Monsieur M. WALGRAPPE, Président de l'Harmonie des Chasseurs à Pied qui, bien que ne faisant pas partie d'une Compagnie de mitrailleuses, a néanmoins participé comme Caporal d'ordinaire ou comme téléphoniste à trois de ces périodes, bien avant le 10 mai 1940 et nous en explique le déroulement.



CGERE
BANQUE ASSURANCES

CONSTRUIRE, ACHETER OU TRANSFORMER?
Pour entrer chez vous, comptez sur nous.

La CGERE vous rend la vie plus simple.

DATES A RETENIR EN 1999

- 31 Janvier : Cérémonies à FLENU en souvenir
du Caporal Olivier GOSSYE
(voir Revue)
- 01-03 Mars : Challenge ANCAP-Cpl GOSSYE
- 13 Mars : Assemblée Générale et banquet
(voir détails dans la présente revue)
- 05 juin : Portes Ouvertes
- 09 Août : EPPEGHEM – PONT BRULE
- 04 Septembre : VONECHE
- 10 Septembre : Cie QG – 2e Chasseurs
Fastes et remise de Commandement
- 25 Septembre : Excursion annuelle à un endroit
à déterminer.

LES MISSIONS DE L'ARMEE SUR TELEVOX (RTBF)

SUR LA UNE : à 0930 Hr
SUR LA DEUX : à 1200 Hr

QUAND ?

21 Mars – 18 Avril – 18 Mai – 20 Juin – 18 Juillet – 22 Août
19 Septembre – 17 Octobre – 21 Novembre – 19 Décembre.

1918 - 1998 : Stèle commémorative a BEAUWELZ

Le 9 Novembre s'est déroulée au lieu-dit "La Fortelle" à BEAUWELZ l'inauguration d'un monument commémorant l'armistice de 1918.

L'armée française était entrée en Belgique dans les jours précédents le 11 Novembre et le "Cessez-le-feu" avait été sonné à l'endroit même où a été érigé le monument.

Une délégation de l'Amicale des Chasseurs à Pied conduite par notre Président a assisté à la cérémonie.

Détail curieux : le 2 Septembre 1944, l'armée américaine franchissait la frontière au même endroit avant de livrer ses premiers combats sur le sol belge et d'y déplorer ses premiers morts à MONCEAU-IMBRECHIES.



Nouvelles des Chasseurs Français

Le Chef de Corps de la Cie QG-2^e Chasseurs a reçu une lettre du Lieutenant-Colonel BRUDER commandant le 8^e Groupe de Chasseurs remerciant le Major DUPUIS pour l'accueil réservé à la délégation française lors des Fastes à CHARLEROI. Dans le même courrier se trouvait un historique du 8^e Chasseurs, le Bataillon de SIDI-BRAHIM, qui a pris place dans la bibliothèque de notre musée.

Le 8^e Groupe de Chasseurs, touché par la restructuration de l'armée française, disparaîtra dans moins d'un an.

Comme on le voit, l'Etat-Major de l'Armée de Terre ne fait pas non plus dans la dentelle, puisqu'il retire de l'ordre de bataille l'unité porteuse des traditions du 8^e Chasseurs d'Orléans qui s'illustra au combat de SIDI-BRAHIM du 23 au 25 Septembre 1845 !

1-2-3 Mars Le CHALANCAP - Cpl GOSSYE

Les 01, 02, 03 Mars, nos amis de la Compagnie QG-2Ch, en collaboration avec l'ANCAP, organisent le devenu traditionnel CHALANCAP Cpl GOSSYE. L'Amicale est impliquée à plusieurs moments de cette organisation.

- Le 01 mars 0900 Hr, 5 Km au départ de MARCHE-EN-FAMENNE.
- Les 01-02-03, CHALANCAP Seniors.
- Le 03 mars 1400 Hr, 3 ou 4 km au départ de la place de LODELIN-SART
- Ensuite, au départ du parking I des Beaux Arts à 16 Hr, défilé en ville.
Enfin, à 17 Hr réception à l'Hôtel de Ville.

Vous êtes cordialement invité(e)s à participer à l'une ou l'autre de ces manifestations.



La Fortification

Les Quatre Forts modernes de la Place de LIEGE

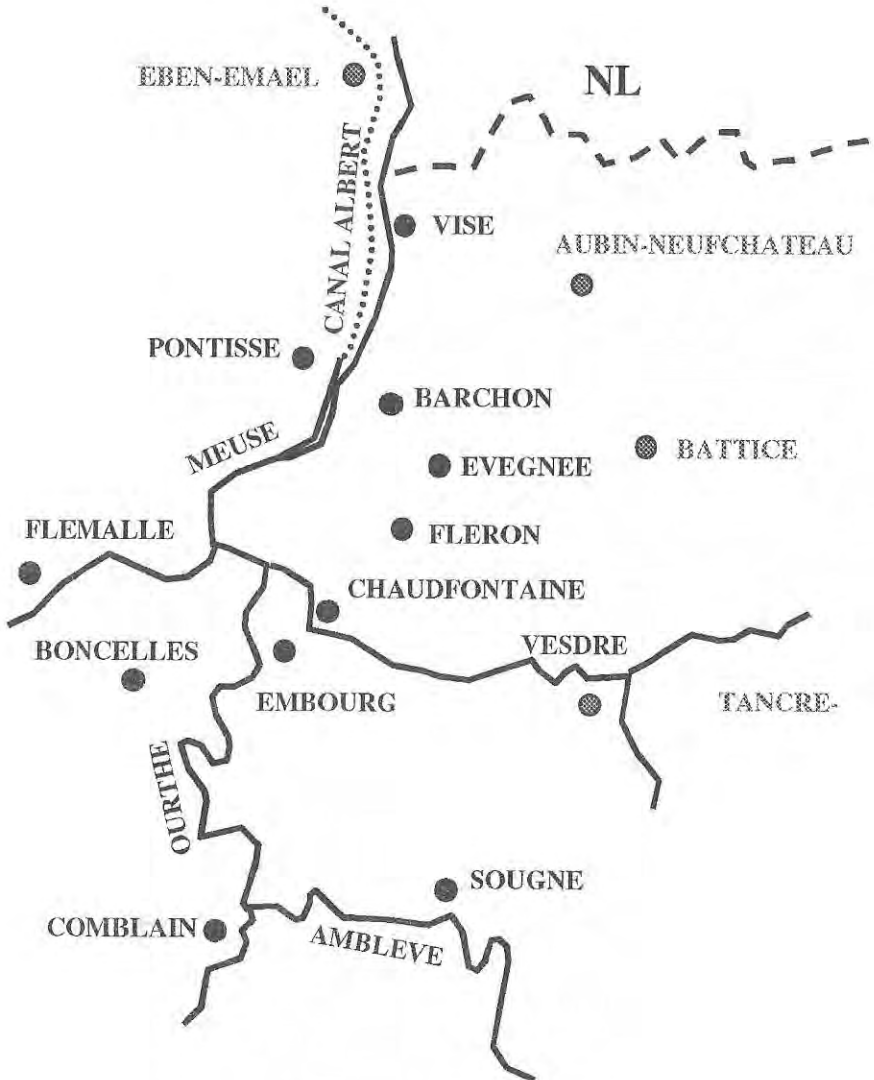
A partir de 1932, débutent de gros travaux destinés à "donner de l'air" à la position fortifiée de LIEGE: quatre ouvrages modernes sont construits en avant de l'ancienne PFL:

- EBEN-EMAEL implanté en bordure de la tranchée du canal ALBERT qu'il domine du haut d'un à pic de 65 m. Situé à 5 Km au Sud de MAAS-TRICHT et à 10 Km au Nord de VISE, il interdit toutes les voies pénétrantes et les sites de franchissement du canal. N'oublions pas que la frontière allemande est relativement proche de MAASTRICHT et que, de plus, en 1914, les envahisseurs ont franchi la Meuse aux environs de VISE, hors de portée des forts de PONTISSE et BARCHON. Vu sa position excentrée et ses missions particulières, EBEN-EMAEL ne fera pas partie de la PFL proprement dite
- AUBIN-NEUFCHATEAU qui contrôle la portion du Pays de Herve bordant la frontière hollandaise et peut intervenir au-delà de celle-ci.
- BATTICE qui surplombe la vallée de VERVIERS et toute la vaste cuvette d'AUBEL et qui bloque entre autres la grand route de AIX-LA-CHAPELLE vers LIEGE
- TANCREMONT, sur le territoire de PEPINSTER, édifié sur un éperon rocheuse séparant les vallées de la HOËGNE et de la VESDRE commande les itinéraires venant de AIX et de MONTJOIE et qui empruntent les vallées menant à LIEGE.

Un cinquième ouvrage, sur le flanc droit de TANCREMONT était prévu mais n'a pas été construit à SOUGNE-REMOUCHAMPS. Son absence, en 1940 sera exploitée par les allemands qui utiliseront les itinéraires situés hors de portée du fort de TANCREMONT pour amener à pied d'œuvre les unités (artillerie, infanterie et pionniers) qui attaqueront et réduiront les vieux forts réarmés situés sur la rive droite de la MEUSE.

Le croquis N°65 nous donne une vue générale de l'implantation des quatre forts par rapport aux anciens ouvrages réarmés de la PFL

Croquis N°65



Comparaison avec la Ligne MAGINOT

- Les concepteurs belges sont restés fidèles au fossé défensif entourant le massif central, alors que les français y ont renoncé malgré son efficacité, uniquement pour un problème de coût.

AUBIN et TANCREMONT sont totalement entourés d'un fossé, tandis que, suite au relief local, EBEN-EMAEL et BATTICE ont une face qui en est dépourvue. La portion d'obstacle manquante sera compensée par un fossé aquatique dans le premier et par une tranchée de chemin de fer dans le second.

La défense du fossé à AUBIN et TANCREMONT est assurée par des coffres ancrés dans la contre-escarpe (mur EXTERIEUR du fossé) tandis qu'à EBEN-EMAEL et majoritairement à BATTICE, cette mission est remplie par des CAPONNIERES accolées à l'escarpe (mur INTERIEUR du fossé, solidaire du massif central). Le système de caponnières est plus vulnérable que celui des coffres flanquants.

- Tout comme leurs homologues français, les ouvrages bénéficient d'une protection en ciel largement suffisante (de 20 m en terrain rocheux à 40 m en sol moins résistant)
- Accès et circulation intérieure

Trois forts disposent d'une entrée "temps de guerre" située à bonne distance du massif central, EBEN-EMAEL en est dépourvu. L'entrée "pied de paix" dans les quatre ouvrages s'ouvre dans un bloc de l'escarpe et est pourvue d'un pont rétractable coulissant au dessus d'un fossé de 6 m de profondeur; il n'existe pas d'entrée spécifique destinée aux munitions.

Alors que les ouvrages de la ligne MAGINOT disposent d'UNE galerie principale sur laquelle viennent se greffer des galeries secondaires aboutissant au pied des puits des organes de combat, dans les quatre forts, et surtout à EBEN-EMAEL, les constructeurs se sont acharnés à creuser un réseau inextricable qui laisse rêveur ...

Des ascenseurs et/ou des monte-charges doublés d'escaliers mettent en communication les différents niveaux.

BATTICE dispose d'une innovation curieuse: un toboggan qui débute dans un des blocs du casernement "pied de paix" et qui aboutit dans les profondeurs de l'ouvrage, ce qui permet une occupation rapide des postes de combat.

Aucune ligne à voie étroite ne parcourt les galeries des forts comme c'est le cas dans les gros ouvrages de la L.M.

- Bétonnages

Il n'y a pas de remarque majeure à formuler en matière de protection offerte par les bétons garnissant les blocs des ouvrages. Chez les belges, la protection maximale est constante, même dans la partie arrière des forts, ce qui n'était pas le cas dans la LM. (1,50 m pour la face arrière des casemates d'artillerie)

Par contre, contrairement à la LM où les blocs étaient parfaitement profilés et se confondaient avec le terrain, les caponnières d'EBEN-EMAEL et de BATTICE non seulement débordent dans le fossé pour assurer un flanquement correct mais s'élèvent jusqu'au sommet du mur d'escarpe!

- Armement et cuirassements.

Comme artillerie principale on trouve partout des pièces modernes de fabrication belge:

* Les canons de 120 mm, d'une portée maximale de 17,5 Km à chargement automatique, ayant une cadence de tir de 6 coups/minute, groupés par deux dans des coupoles tournantes (UNE coupole à EBEN-EMAEL, DEUX à BATTICE) de 5,75 m de diamètre.

La partie mobile de ces coupoles pèse 210 tonnes, les voussoirs, 230 tonnes. Ces monstres ont un blindage en ciel de 59 cm d'épaisseur en deux couches successives séparées par un revêtement amortisseur.

Les concepteurs de la LM ont également envisagé d'équiper les ouvrages de canons à plus longue portée mais ils y ont renoncé vu les dimensions requises par les coupoles.

* Les canons-obusiers de 75 mm de deux types (FRC34 et GP) d'une portée de 10 à 11 Km selon le type

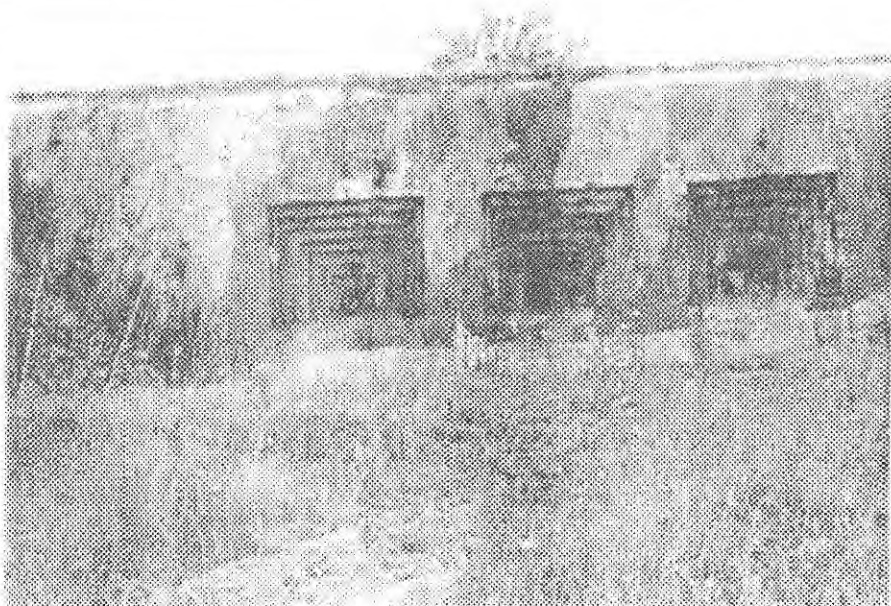
- les 75 FRC 34 sont groupés par deux dans des tourelles à éclipse DEUX à EBEN-EMAEL, AUBIN et TANCREMONT, TROIS à BATTICE

Blindée en ciel à 45 cm et en flanc à 40 cm, chaque tourelle a une masse mobile de 120 tonnes et les voussoirs pèsent 150 tonnes. A quelques détails près les tourelles à éclipse de 75 belge et françaises sont relativement identiques.

- les 75 GP, par groupes de 3 pièces armement les quatre casemates d'artillerie d'EBEN-EMAEL (croquis 66). Malheureusement celle-ci ne sont nullement comparables à celles de la LM: alors que les blocs casemates d'artillerie français sont défilés à l'arrière des ouvrages et ont leurs 3 pièces en échelon refusé pour des tirs en flanc, leurs homologues belges sont "plantés" SUR le massif du fort et ont une mission d'action frontale par rapport à leurs objectifs.

CROQUIS N° 66

Bloc-casemate pour 3 x 75 GP (EBEN-EMAEL)



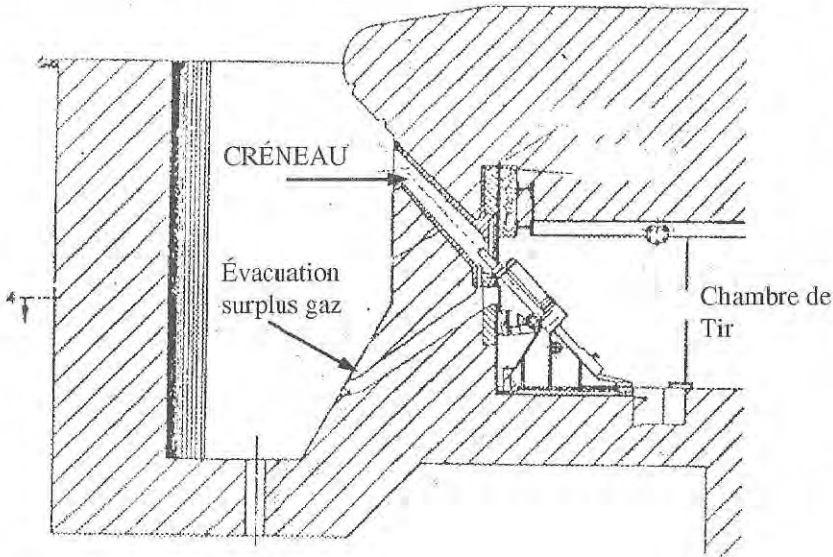
Et ce n'est pas tout ! Comme il a été décidé une fois pour toutes que l'attaquant ne prendrait jamais pied sur le massif central, les casemates belges n'ont aucune protection contre une attaque directe.

- pas de fossé diamant pour interdire l'approche des embrasures de tir
- pas de créneau FM pour tirer en enfilade devant les trois volées des canons
- de plus, les tubes des 75 émergent largement à l'extérieur de chaque casemate. Chez les français, les canons ne dépassent pratiquement pas la rotule de la trémie des créneaux et un volet blindé les masque en dehors des période de tir.

*Le mortier de 81 mm français à chargement par la culasse et tirant sous l'angle constant de 45°, identique à celui qui équipe la ligne MAGINOT se retrouve en 6 exemplaires (3 à AUBIN, 3 à TANCREMONT). Tout comme en France, cette arme est installée dans une chambre de tir sou-

terrain avec créneau s'ouvrant sur le flanc d'un fossé diamant (croquis n° 67). Mais, contrairement à la LM où les pièces, groupées par deux ont un secteur de tir de 45°, en Belgique on ne compte qu'un mortier par chambre de tir et il dispose d'un secteur de tir de 90°. Cette arme est destinée à battre les fonds qui échappent à la trajectoire tendue des canons-obusiers.

Croquis N°67

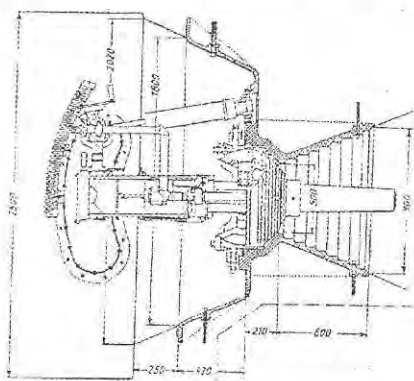


*La défense rapprochée, en dehors de l'artillerie principale tirant à boîtes à balles ou "débouché à zéro", est assurée par les matériels suivants:

- Deux types de pièces antichars de qualité, de fabrication belge, tirant des projectiles explosifs et perforants : le canon de 60 mm (12 exemplaires à EBEN-EMAEL et 4 à BATTICE et le célèbre 47 mm dans sa version forteresse (4 à TANCREMONT, 5 à AUBIN). Le croquis N° 68 nous montre un C47 en batterie dans l'embrasure d'un coffre de défense de fossé.

Croquis N° 68

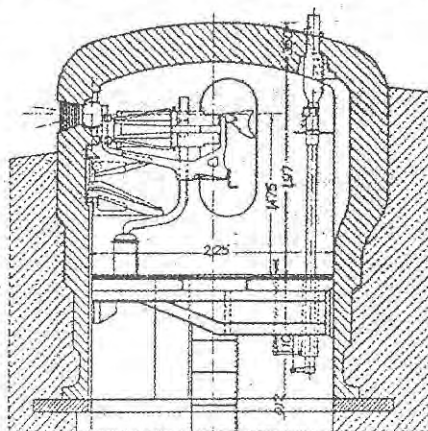
Canon de 47 mm installé dans un coffre



- Les mêmes mitrailleuses allemandes de récupération montées sur les mêmes affûts CHARDOME, équipant les vieux forts réarmés, sont installées soit dans les coffres et caponnières pour flanquer les fossés soit dans des cloches cuirassées noyées dans le béton et installées en bordure du massif central pour agir en direction des glacis. Une coupe verticale de l'étage supérieur d'une cloche de mitrailleuses figure sur le croquis N° 69.

Croquis N°69

Cloche pour mitrailleuses. (étage supérieur)



- Le FM 30 est installé sur rotule et tire à partir d'un créneau s'ouvrant dans l'axe de chaque issue qu'elle soit principale ou de secours. Dans les dessous du fort, le même système assure la défense des galeries. De trop rares cloches d'observation ont des dimensions intérieures suffisantes pour y permettre, le tir au fusil-mitrailleur. Les cloches GFM de la ligne MAGINOT, bien que très vulnérables, assureraient néanmoins par leurs FM et leurs mortiers de 50 mm un appui mutuel valable entre les différents blocs d'un ouvrage.

Pour conclure, on déplore en Belgique l'absence de tourelles à éclipse moderne pour mitrailleuses qui, grâce à leur champ de tir de 360° auraient complété l'action des cloches de mitrailleuses.

Dans le même ordre d'idée, à AUBIN et TANCREMONT, une tourelle à éclipse pour deux mortiers de 81 mm, comme il en existait en France aurait permis d'agir sur 360° au lieu de 270°.

Ces deux types de tourelles auraient déchargé de leurs missions de défense rapprochée les tourelles de 75 mm leur permettant ainsi de se consacrer presque exclusivement à l'engagement d'objectifs lointains.

- Appui mutuels

Dans ce domaine, aucune comparaison n'est possible avec la LM et cela pour deux raisons :

- * Les ouvrages sont trop éloignés l'un de l'autre et la valeur des appuis mutuels s'en ressent

AUBIN-NEUFCHATEAU avec ses deux tourelles de 75 est incapable d'atteindre EBEN-EMAEL (celui-ci bénéficie cependant de l'appui de PONTISSE et BARCHON)

BATTICE ne peut coiffer TANCREMONT qu'avec ses coupoles de 120 mm et bien sûr, ce dernier est dans l'impossibilité de couvrir la superstructures de BATTICE.

Bien sûr, AUBIN, BATTICE et TANCREMONT peuvent théoriquement compter sur les tirs de l'artillerie principale de forts réarmés.

Mais comme ceux-ci seront attaqués en premier lieu et seront tombés au moment où l'assiégeant augmentera la pression en engagement tout ses moyens contre les trois nouveaux ouvrages (AUBIN et BATTICE le gênent particulièrement

- * Les intervalles qui concernent ces trois forts, c'est-à-dire un arc de cercle allant de COMBLAIN à VISE sont occupés par 179 abris en béton à une ou deux embrasures pour armes automatiques; six de ces abris

sont armés d'un canon de 47 mm. Ces abris qui doivent être occupés et l'armement fourni par des unités de l'armée de campagne seront abandonnés sur ordre dans les premières heures du conflit (les observatoires extérieurs servis par du personnel des forts seront dès lors livrés à eux-même).

Contrairement à la LM, il n'y a pas trace ici de solides casemates de mitrailleuses ...

- Ventilation

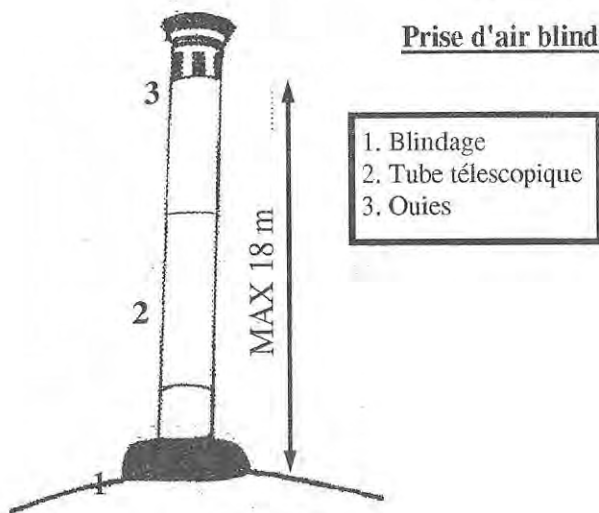
Tout comme dans la LM, l'aspiration d'air pur par de puissants "ventilateurs" assure la surpression dans les différents blocs et locaux par l'entremise de canalisations multiples et de nombreuses portes étanches. En cas d'attaque par gaz, une batterie de filtres est branchée sur le circuit d'admission.

A EBEN-EMAEL où une des face de l'ouvrage est en bordure de la profonde tranchée du canal Albert, trois prises d'air, dont une principale, s'ouvrent sur l'à pic.

Dans les trois autres ouvrages, l'arrivée d'air pur est assurée par des prises d'air blindées télescopiques (croquis N°70) pouvant s'élever jusqu'à une hauteur de 18 mètres. Elles sont installées dans des blocs EXTÉRIEURS aux fossés pour assurer une pureté d'air supérieure à celle ré-

Croquis N° 70

Prise d'air blindée télescopique



gnant

sur le massif central (gaz, fumées et poussières dû tant aux tirs de l'ouvrage qu'aux arrivées des projectiles de l'assiégeant). Ces prises sont vulnérables dès qu'elles dépassent une certaine hauteur. En Mai 40, une des prises d'air d'AUBIN-NEUFCHATEAU n'était plus éclipsable et menaçait de s'écrouler. A TANCREMONT, par contre, pendant toute la durée du siège, les deux prises d'air n'étaient relevées que de quelques centimètres, échappant ainsi aux tirs des pièces anti-chars.

- Casernement

Dans les dessous des quatre nouveaux forts on trouve les mêmes genres de locaux que dans la LM : Poste de commandement et bureau de tir, salle des machines et local des filtres, caserne, cuisine, infirmerie et bloc opératoire, centraux téléphoniques et local radio. Par contre il n'existe ni dépôt de munitions principal ou intermédiaire: chaque bloc de combat dispose de son propre dépôt situé en fond du puits à proximité des monte-charges.

- Obstacles

Aucun ouvrage ne dispose de réseaux de barbelés sur le massif central qui isoleraient les différents blocs de combat. Par contre, des barbelés et un réseau d'obstacles anti-chars cernent le pourtour du glacis ainsi que les blocs des prises d'air et des entrées "temps de guerre" Des mines sont posée autour de ces blocs.

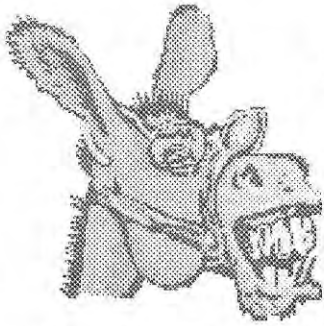


DONNONS À L'AVENIR
PLUS DE VIE.



DONNONS À L'AVENIR TOUTES SES CHANCES

BBL



L'humour

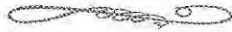
(du grand Charles)

Le ministre des Armées dit un jour au général de GAULLE:

"D'accord, mon Général, j'exécute mais je renonce à comprendre!"

Alors, de GAULLE

"C'est ça, Michelet, renoncez-y Nous gagnerons du temps"



Monsieur Dejean, commissaire aux affaires étrangères, las d'essuyer les rebuffades du Général se rebiffe un jour de 1943 :

"Mon général, je suis aussi patriote et aussi français que vous !"

"Je le sais, Dejean", fit le général d'une voix douce.

Puis, soudain explosant:

"Mais je sais aussi que vous n'êtes plus commissaire aux affaires étrangères !"

"Rompez !"



Assistant à une réunion internationale en compagnie d'un de ses ministres , le Général de GAULLE ne parvenait pas à identifier un membre de l'assemblée.

Il inscrit sur un petit papier

"Connaissez-vous la personne assise à droite en bout de table"

et le glisse discrètement à son ministre.

Celui-ci le lit à la sauvette, y inscrit quelque chose et lui repasse le pape-lard .

Le général lit:

"oui"

Agacé, de GAULLE écrit

"oui qui ?"et retransmet le papier.

La réponse ne tarde pas

"oui mon général"

Tout au long de son septennat, de GAULLE fit voir des vertes et des pas mûres aux responsables britanniques, ce qui fit dire à HAROLD WILSON alors Chef du gouvernement de Sa Majesté

"Cette année, Noël tombera un 25 Décembre, à moins que cela déplaie au général de GAULLE".



LE COIN DE LA PHILATELIE

Relevé des timbres-poste spéciaux à émettre en 1999 (suite)

- 07 Juin 99 Tourisme " Folklore " 2 timbres à 17 BEF
Geraardsbergse Reuzenfamilie .
Confrérie de la Miséricorde (MONS)
- Le chocolat belge 3 timbres à 17 BEF
Culture du cacao - Fabrication artisanale
Produit fini
- 02 Juillet 40 ans de mariage du couple royal 1 timbre à 17 BEF
Timbre de félicitations
- 13 Septembre James ENSOR (1860-1949)
3 timbres à la valeur de 17, 30 et 32 BEF
3 œuvres d'ENSOR.
- 29 Septembre BRUPHILA'99 - 1 feuillet comprenant 6 timbres dont
2 x 17 BEF, 2 x 32 BEF et 2 x 50 BEF
vendu au prix de 300 BEF
Les six gravures de 1998 et 1999 rassemblées
sur un feuillet.
- 04 Octobre Émission commune avec la Suède 2 timbres à 17 BEF
Henri La Fontaine et Auguste BEERNAERT
Prix Nobel de la Paix

Philatélie de la jeunesse 1 feuillet de 9 timbres chacun à la valeur de 17 BEF.
Dessinateurs importants décédés avec, au milieu, Hergé.

08 Novembre Solidarité - Croix-Rouge 2 timbres avec surtaxe aux valeurs de 17 BEF + 4 BEF et 17 BEF + 4 BEF
Prévention dentaire et service 1 00

Noël et Nouvel - an 1 timbre à 15 BEF
Concours Ecoles arts graphiques,

06 Décembre Le tour du 20^e siècle en 80 timbres
1 feuille de 20 timbre à 17 BEF
20/20/20/20
1999,2000
2001,2002:
20 timbres par année

Communiqué important relatif à l'Euro et les timbres-poste

La Poste apportera sa contribution à l'entreprise de vulgarisation de l'Euro. Les timbres-poste sont, à cet effet, un moyen efficace étant donné qu'ils représentent plusieurs valeurs et qu'ils sont, utilisés par toute la population. Les dates importantes d'application de l'Euro sur les timbres-poste belges sont les suivantes

1.10.1999

Le 1^{er} octobre 1999, la poste émettra le premier timbre-poste indiquant la double valeur BEF/EUR. Ce timbre sera à l'effigie royale d'Albert II -. C'est à cette date, en effet, que La Poste commémorera le 150^e anniversaire du tout premier timbre belge émis en 1849

A partir du 1^{er} octobre 1999, tous les timbres imprimés et émis par La Poste indiqueront systématiquement leur valeur faciale en BEF et en EUR et ce jusqu'au 31 décembre 2001.

1.1.2001

A partir du 1^{er} janvier 2001, La Poste ne vendra plus de timbres dont la valeur n'est exprimée qu'en BEF.

1.1.2002

Jusqu'au 31 décembre 2001, la mention de la valeur en euro sera purement indicative, puisque le calcul de l'affranchissement total se fera toujours en francs belges.

A partir du 1^{er} janvier 2002 toute nouvelle émission de timbres-poste affichera uniquement des valeurs exprimées en euro .

1.7.2002

Jusqu'au 30 juin 2002, on pourra utiliser des timbres-poste dont la valeur est exprimée uniquement en BEF Jusqu'à cette date , on pourra aussi échanger des timbres en BEF CONTRE LES TIMBRES EN EUR.

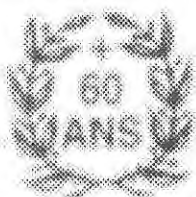
Comme il est d'usage depuis des années, cela se fera à raison de feuilles complètes à 7 % de leur valeur totale.

Après le 30 juin 2002, La Poste ne reprendra plus de timbres, ni en BEF, ni en EUR.

A partir du 1^{er} juillet 2002, il n'y aura que les timbres indiquant des valeurs en EUR ou en BEF/EUR qui auront cours légal.

Les timbres-poste émis sans valeur faciale resteront, bien entendu, valides, et ce type de timbre paraîtra désormais régulièrement.





Gyrflo

Cachera Sport



Rue J. Wouters 319
6020 DAMPREMY (Charleroi)

☎ 071/32.04.09

OUVERT: de 09h30 à 12h00

de 13h30 à 18h30 (samedi 17h)

JOURS DE FERMETURE: MARDI MATIN - JEUDI MATIN

de septembre à février: MARDI - JEUDI MATIN

Ceux qui nous quittent

Monsieur Victor VERHOEVEN

Madame Suzanne BAYET

Monsieur Pierre DEGRANDE

Monsieur André LENGAGNE

Monsieur Camille DUSSENNE, ancien
du 2^{ème} Chasseurs décédé à PURNODES
le 27 Novembre 1998

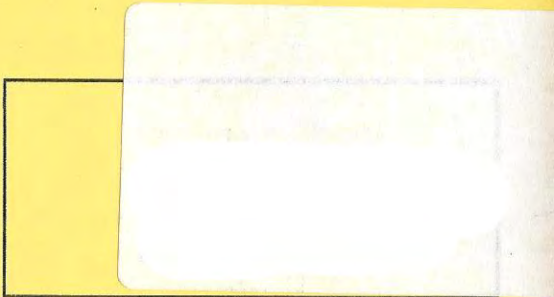
Nous adressons aux familles éprouvées nos plus sincères
condoléances.

Nous n'apprenons malheureusement la disparition de certains de
nos membres que par la mention "décédé" figurant sur notre bulle-
tin trimestriel retransmis par la poste.

Editeur responsable : Paul BASTIN - 161, Avenue VANDERVELDE-6200 BOUFFIOULX
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1E Av. Gal Miche1 - 6000 Charleroi



TRIMESTRIEL
DEPOT CHARLEROI X



Retour éventuel : Musée des Chasseurs
Adresse ci-dessus